

Les pêcheurs plaisanciers créent une association

L'APPP, comme l'Amicale des plaisanciers pêcheurs et usagers du littoral de la commune de Pleurtuit, a été officiellement créé samedi, lors d'une réunion à la Maison des associations. Portée sur les fonts baptismaux par Alain Pongelard et Robert Lauth, elle n'attend plus désormais que l'aval de la préfecture pour fonctionner en toute légalité. Ils étaient treize à se pencher sur le berceau de cette nouvelle association, avec Alain Pongelard comme premier président, assisté aux comptes de Robert Lauth. René Mallet s'est porté candidat au poste de secrétaire, avec Jacky Dordogne comme adjoint. « **Il s'agit de regrouper les pêcheurs plaisanciers de Pleurtuit, de les représenter. Notre but est aussi de participer activement à la préservation de l'environnement sur la zone littorale, d'organiser des festivités de pêche et de**

plaisance », indique Alain Pongelard. Suggéré par un des membres, un rapprochement est envisagé avec la Fédération française des pêcheurs plaisanciers. L'APPP doit maintenant acquérir son rythme de croisière. Un premier calendrier de manifestations a été présenté : braderie nautique le 2 mai sur le parking de la zone commerciale de l'Hermitage, à La Richardais ; sortie à Chausey le 5 juin ; sortie aux Ebihens, le 9 septembre. **Contact.** Tél. 06 80 21 78 08 ou 06 68 69 50 57, par courrier à l'APPP, 14, rue de Dinard, 35 730 Pleurtuit, ou par mail à apppp-pleurtuit@sfr.fr.